

« Décentralisation, démocratie, paix, développement »

Depuis janvier 97, le Sénégal a mis en œuvre une réforme institutionnelle d'envergure, communément appelée régionalisation.

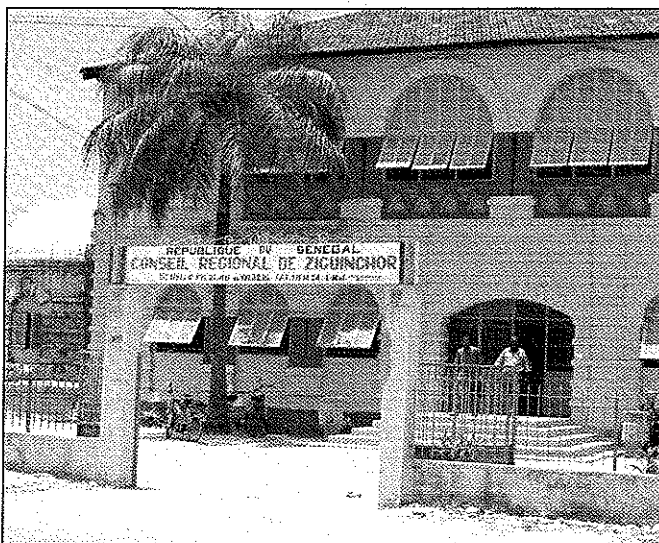
Celle-ci se traduit par le renforcement des pouvoirs des communes et des communautés rurales, d'une part, par l'érection des régions en collectivités locales dotées de la personnalité morale, de l'autonomie financière et d'une assemblée élue au suffrage universel d'autre part.

En dotant le Sénégal d'une nouvelle architecture institutionnelle, décentralisée, il s'est agi de faire une répartition judicieuse des fonctions et missions entre l'Etat et les collectivités locales, dans la perspective d'une meilleure harmonie et d'une accélération du développement, dans la démocratie car la décentralisation est un puissant moyen d'apprentissage et d'approfondissement de la démocratie. L'article 3 de la loi 96.016, du 22 mars 1996, portant code des collectivités locales, dispose en effet que « les collectivités locales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social, culturel, d'intérêt régional, communal ou rural ».

A cet effet, neuf domaines de compétences ont été transférés aux régions, aux communes et aux communautés rurales : domaines, environnement et gestion des ressources naturelles, santé, population et action sociale, jeunesse, sport et loisirs, culture, éducation, planification, aménagement du territoire, urbanisme et habitat.

Comme on peut le constater, se fondant sur la maturité du peuple sénégalais, l'Etat a voulu libérer les énergies locales, permettre à chaque région de prendre en main son destin, de construire son développement à partir de ses réalités propres, dans le cadre des orientations nationales.

Là décentralisation est, en effet, porteuse de liberté, le principe de base étant la participation consciente et volontaire des populations à la base.



Siège du Conseil Régional

Sous ce rapport, la décentralisation répond à des exigences de démocratie et de développement.

Mais, ici, en Casamance, elle répond également à une exigence de paix. La conviction du Conseil Régional est que la décentralisation, bien conduite par les élus, bien comprise par les populations, peut constituer une réponse aux attentes des uns et des autres.

Réussir la décentralisation pour approfondir la démocratie, construire le développement, contribuer au retour et à la consolidation de la paix, telle est notre ambition.

El Hadj Oumar Lamine BADJI

LE CONSEIL REGIONAL DE ZIGUINCHOR

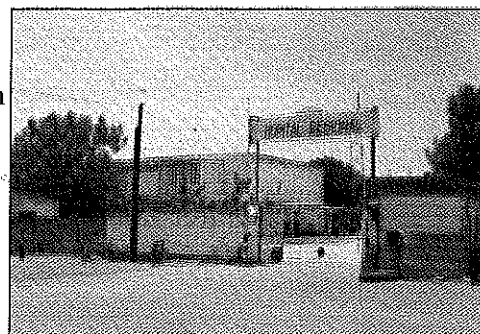
Le Conseil Régional de Ziguinchor est composé de 42 membres, dont 4 femmes, issus de trois partis ou coalitions de partis :

- CAP 21 : 21 conseillers
- CPC : 17 conseillers
- AJ/PADS : 04 conseillers.

Dès l'installation de la nouvelle équipe, la volonté a été affirmée de mettre en avant les intérêts supérieurs de la Région et de ne pas s'enfermer dans des clivages politiques.

Le Bureau est ainsi composé :

- Président : **El Hadj Oumar Lamine BADJI**
- Premier Vice-Président : **Demba DIAGNE**
- Deuxième Vice-Président : **Aimé ASSINE**
- Premier Secrétaire Elu : **Yaya DIATTA**
- Deuxième Secrétaire Elu : **Albert BOISSY**



Hôpital Régional

Le Président du Conseil Régional est assisté :

- d'un Secrétaire Général de la Région : **Abdou BODIAN**
- d'un Directeur de Cabinet chargé de l'Education, de la Jeunesse et de la Culture : **Halassane GASSAMA**
- d'un Conseiller Technique chargé de l'Environnement et de la Gestion des ressources naturelles, de l'Aménagement du Territoire et de la Planification : **Chérif COLY**
- d'un Conseiller Technique chargé de l'Economie et de la Formation Professionnelle : **Alexandre COLY**
- d'un Conseiller Technique chargé de la Coopération décentralisée : **Souleymane SALL**
- quatre commissions statutaires et onze sous-commissions ont été constituées
 - o Affaires Juridiques et Administratives, Règlement Intérieur : **Cheikh Tidiane GAYE**
 - o Education, Jeunesse, Sport, Loisirs, Culture, Communication, Tourisme : **Landing SANE**
 - o Finances, Plan, Développement Economique, Coopération Décentralisée : **Sékou SAMBOU**
 - o Environnement, Aménagement du Territoire, Domaines, Urbanisme, Habitat : **Bacary Djiley COLY**

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- Conseil Régional d'Alsace (France)
- Conseil Régional de Lombardie (Italie)
- Conseil Général de Meurthe-et-Moselle (France)

ENTENTE INTERREGIONALE :

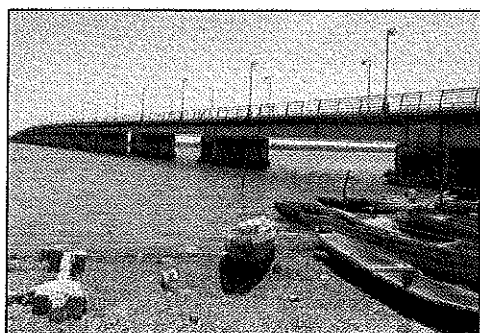
- Avec la Région de Kolda

LE CONSEIL REGIONAL EST MEMBRE DE :

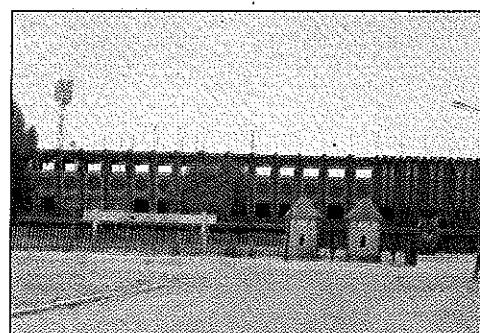
- l'Association des Présidents de Région, A.P.R.
- l'Association Internationale des Régions Francophones, A.I.R.F.
- la Fédération Mondiale des Cités Unies, F.M.C.U.



Lycée Djignabo







Pont Emile Badiane



Stade Aline Sitoé Diatta

LA REGION DE ZIGUINCHOR EN CHIFFRES & IMAGES

Etablissements humains			Santé	2
- Villages	502		- Hôpitaux	3
- Communes	4		- Centres de santé	76
- Arrondissements	8		- Postes de santé	4 691 hts
- Communautés rurales	25		- Un poste de santé pour	130 779 hts
- Superficie	7339 km ²		- Un centre de santé pour	37 000 hts
			- Un médecin pour	11 000 hts
Populations			- Un infirmier pour	5 400 hts
- Population totale	504 150		- Une sage femme pour	6 700 hts
- % Population nationale	5,9 %		- Un agent sanitaire pour	
- Taux d'urbanisation	39,8 %		Pêche	
- % Population moins de 20 ans	57,4 %		- Nombre de pêcheurs	7 500
- Densité	69 hab/km ²		- Nombre de ports	3
- Musulmans	64,68 %		- Nombre de points de débarquement	2
- Catholiques	27,32 %			
- Autres Chrétiens	0,46 %		Tourisme	
- Animistes	7,75 %		- Nombre de lits	3 118
- Taux d'accroissement annuel	1,8 %		- Taux d'occupation moyen (10 ans)	46,1 %
Emploi			Foresterie	
- % Population active nationale	5,5 %		- Massifs classés	29
- Emploi total	46 262		- Réserve ornithologique	1
- Emploi moderne	10 362		- Parc National	1
- Emploi informel	35 900		- Forêts classées	27
- Taux de chômage	10,6 %		- Taux de classement	15,88 %
Artisanat			- Etendue de la mangrove	7 000 ha
- Artisans	20 000		- Production de palmiste	3 000 F/an
- Entreprises	8 000		- Vin de palme	300 000 l/an
Transport et communication			Agriculture	
- Routes goudronnées	324 km		- % de la Population	80 %
- Routes	3 922 km		- Contribution au PRB	65 %
- Parc véhicules transport	4 000		- Pluviométrie moyenne	1 400 mm/an
- Port	1			
- Aérodrome	2		Sport	
Eaux - Hydraulique			- Stade Régional	1
- Branchement pour 1000 hab.	30,6 %		- Stades Municipaux	3
- Couverture en milieu rural	13 %		Communication	
- Couverture en milieu urbain	51,7 %		- Radios	04
Education formation			- Quotidiens représentés	10
- Etablissements préscolaires	32		- Bureaux de postes	13
- Etablissements élémentaires	299		- Flux financier (1997)	1 800 000 000
- Etab. secondaires moyens	41			
- Centres d'Ens. Technique	14			
- Taux brut de scolarisation	97,08			
- Population scolaire	93 600			

LE CONSEIL REGIONAL FACE AU DEFI DU DEVELOPPEMENT

1 - RAPPEL

Article 3 de la loi 96.006 portant code des collectivités locales : « Les collectivités locales ont pour mission de concevoir, de programmer, de mettre en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social, culturel, scientifique, d'intérêt régional, communal, rural ».

2 - LA VISION

Contribuer fortement au retour et à la consolidation de la paix par une mise en œuvre réussie de la décentralisation en vue d'un développement économique et social de la Région.

3 - LES CONTRAINTES

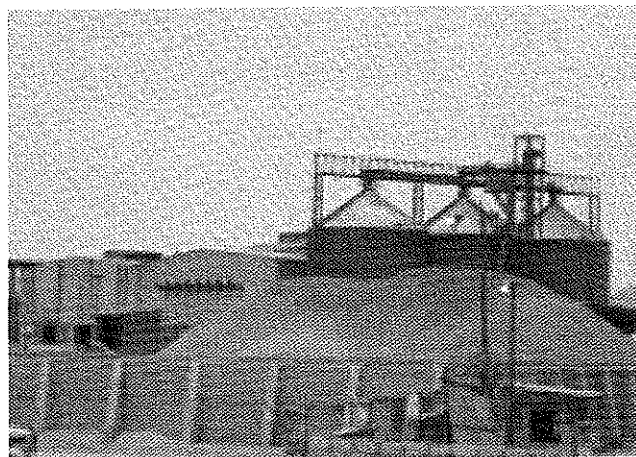
- Le conflit armé
- L'enclavement externe et interne
- La péjoration climatique et la dégradation des ressources

4 - LES ATOUTS

- Une position de région carrefour
- De nombreuses potentialités
- Des populations dynamiques
- Une vieille tradition associative et de solidarité

5 - LES OUTILS

- Document d'orientations stratégiques, D.O.S.
- Plan Régional de Développement de l'Education, P.R.D.E.
- Plan d'Action Forestier Régional, P.A.F.R.
- Plan Régional de Développement Intégré, P.R.D.I.



Usine Sonacos

6 - LES OPTIONS PRIORITAIRES : LA RELANCE DE L'ECONOMIE

a. Des Hommes de qualité : Education, Formation professionnelle & santé

- Renforcement des capacités d'acteurs
- Elargissement de l'accès à l'école et amélioration de la qualité des apprentissages
- Diversification de la formation par la création de structures adaptées aux réalités régionales
- Bien-être physique et moral (santé)
- Epanouissement des jeunes et des femmes
- Réhabilitation et vulgarisation de la culture régionale

b. Satisfaction des besoins essentiels

- Accès à l'eau potable et à l'électricité
- Désalinisation des terres rizicultivables
- Accroissement de la production agricole par l'accompagnement des efforts des producteurs (dans tous les domaines)

c. Désenclavement de la Région

- Facilitation de la circulation des biens et des personnes à travers la Région et aussi dans les échanges interrégionaux
- Amélioration de la couverture téléphonique

d. Création de richesses

- Facilitation de l'accès au crédit et au financement
- Promotion de l'emploi non salarié pour l'insertion ou la réinsertion des jeunes
- Mise en place d'une Fondation d'Appui Conseil pour le Crédit et le Développement Régional (ACCEDER)

L'ARD : UN OUTIL AU SERVICE DES COLLECTIVITES LOCALES

1 - CADRE GENERAL DE L'INTERVENTION

La Région constitue en commun avec les Communes et les Communautés Rurales, une Agence Régionale de Développement (loi 96-06 du 22/03/96, art. 37). Cette Agence apporte à l'ensemble de ces collectivités locales qui en sont membres, son appui dans la conduite de leurs actions de développement, notamment à travers deux missions majeures (décret 98-399 du 5/05/98) :

- La coordination et l'harmonisation des actions de développement de la Région : appui aux exercices de planification (PLD, PIC, PRDI) et d'aménagement du territoire (SRAT), capitalisation des données du développement régional (bases de données, cartographie), animation des divers cadres de concertation entre acteurs...
- le conseil et l'appui à la maîtrise d'ouvrage gratuits en direction des collectivités locales dans tous les domaines techniques, gestionnaires, comptables et juridiques.

Ces deux missions principales peuvent se décliner en axes de travail thématiques selon la nomenclature suivante qui couvre la totalité des champs d'appui possibles de l'ARD :

- Planification et Aménagement du Territoire
- Gestion des ressources naturelles
- Habitat et Urbanisme
- Montage de projet et financement local
- Travaux public et ingénierie technique
- Formation des élus, des opérateurs et des populations



Digue anti-sel

2 - LA SPECIFICITE DU DISPOSITIF DE ZIGUINCHOR

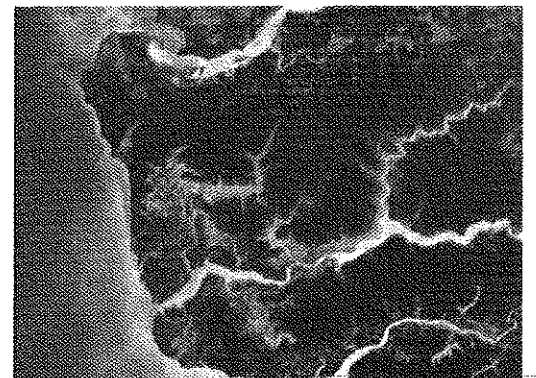
Toutefois, la segmentation pratique ci-dessus ne doit pas faire oublier que l'ARD est une équipe pluridisciplinaire où les Conseillers interagissent en permanence sous la direction d'un responsable qui coordonne l'ensemble des opérations et assure ainsi la transversalité et l'approche territoriale de la structure. Comme le montre le schéma opérationnel de la page suivante, l'ARD de Ziguinchor a regroupé son action en pôles fédérateurs autour de sous-ensembles cohérents et adaptés aux compétences dont elle dispose.

Par ailleurs, deux grands bailleurs de fonds - la Coopération Française (CF) et l'Union Européenne (UE) - ont décidé d'héberger leur représentation régionale au sein de l'ARD (cf. schéma ci-après pour détails) afin d'apporter :

- un appui méthodologique dans les domaines de la stratégie régionale et du développement local à travers le détachement sur place de deux experts (un cadre français et un cadre sénégalais)
- des financements directement accessibles permettant de prolonger la fonction d'appui conseil de l'ARD dans les domaines des études, de la formation et des investissements (CF & UE), en faveur des collectivités locales (CF & UE), des opérateurs locaux et des populations (CF).

Enfin, quelques données concernant l'ARD de Ziguinchor :

- Directeur actuel : Mamadou Konté (janvier 2003)
- Date d'installation : novembre 2001
- Budget annuel : 45 MFcfa
- Montant investissements : 50 MFcfa
- Personnel total (avril 04) : 15
- Adresse : Quartier Boucotte - BP 402
- Tél & mail : 991 48 66 - ardzig@sentoosn

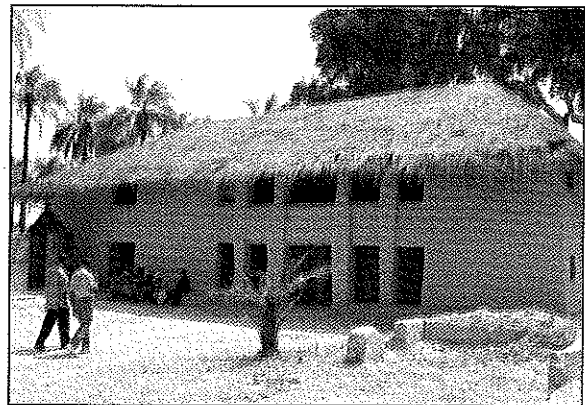


La Région vue de Satellite

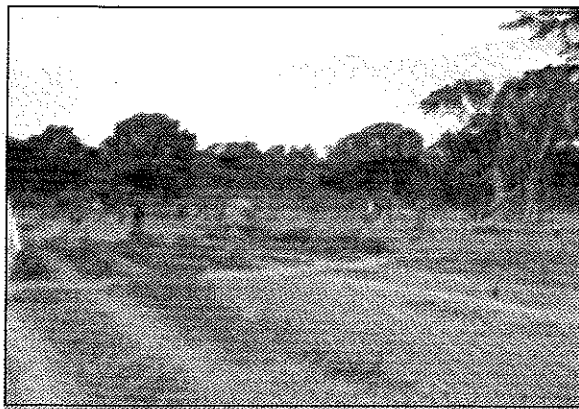
LA REGION DE ZIGUINCHOR EN IMAGES



Embarquement vers Nioumoune



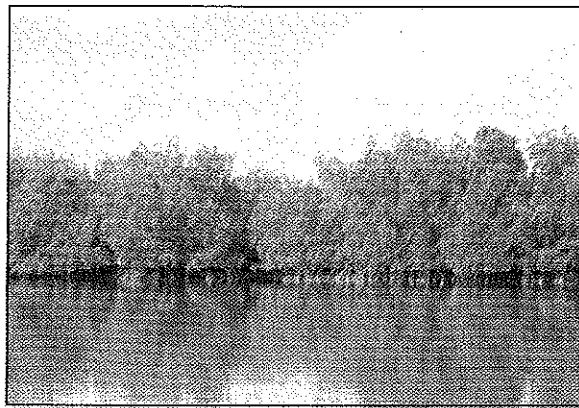
Campement d'Oussouye



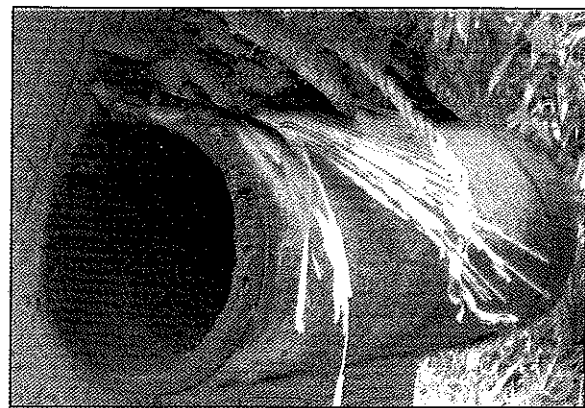
Jardin maraîcher à Dagobel



Arrivée à Affiniam



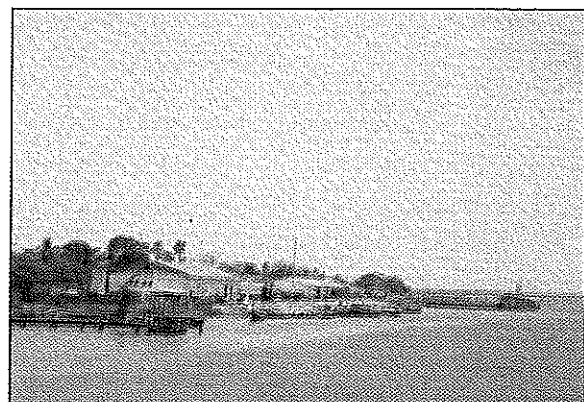
La mangrove vers affiniam



Une ruche à Badiat



Réunion à Wendaye



Le Port de Ziguinchor